



« **BON À SAVOIR*** » **AU DÉMARRAGE DE LA COMMERCIALISATION DU CONTRAT**

Protection Homme Clé

Octobre 2022

** des évolutions sont attendues pour fin 2022 visant à corriger certaines des imperfections contenues dans ce document*

Pré-requis & informations importantes



Avant toute simulation:

Le conseiller doit vérifier les coordonnées mail + no portable du client (EI ou représentant légal de la PM dans le cas adhérent = assuré).



Dans le cas d'un parcours médical papier:

- Choisir obligatoirement le mode de signature «papier »,
- Penser à ne pas envoyer la Fiche de sante avec le contrat mais au Médecin Conseil dans une enveloppe dédiée à l'attention du Médecin conseil de BPCE Prévoyance sis au 7, promenade Germaine Sablon CS11440 - 75709 Paris Cedex 13.

Indiquer sur l'enveloppe la mention « Confidentiel Secret Médical ».



Dans le cas d'une souscription « Protection Homme Clé –Crédit »:

Si le client vous demande une signature Papier, ne pas oublier de remplir l'annexe acceptation du (des) bénéficiaire(s) en fin de liasse avec votre signature/ Date et Tampon de votre Etablissement.

Bon à savoir - nouveau contrat « Protection Homme Clé »

Point de vigilance n°1



Si	Je dois
• Mt Capital décès > 1 000 000€ et/ou montant d'ITT >= 6000€/Mois, • Garantie protection homme clé « crédit » pour en Pool bancaire. • Le client refuse d'effectuer les formalités médicales via lien électronique.	Choisir le mode de signature « papier ». <i>L'évolution consistera à ne plus proposer la Signature Electronique.</i>

Evolution attendue
en Dec2022

Dans chacune de ces 3 situations, à défaut de choisir le mode « *papier* », la liasse ne sera pas complète et il vous faudra annuler le contrat à j
D'où la nécessité de respecter cette consigne de choisir le mode « *papier* » dans ces 3 situations



Bon à savoir - nouveau contrat « Protection Homme Clé »

Point de vigilance n°2



Si	Je dois
Redirection MyAssur vers <u>WebAssur</u> : données client et agence non présentes	Remplir manuellement les données client et agence

Evolution
attendue en
Dec2022

Pour rappel, la redirection Myassur vers Webassur intervient dans le cas où l'assuré est différent de l'adhérent

Dans le formulaire Webassur, les données client et agence, issues de la simulation mais pas uniquement, **ne sont pas pré-alimentées**. Il est nécessaire de les saisir (*cas identique pour les avenants sur contrat*)

Se munir : du code NAF, du n° personne de la PM, la date d'arrêté fiscal, l'IBAN, les capitaux DC éventuellement assurés par PREV PRO et les éléments de la simulation et de l'avis de conseil.

Bon à savoir - nouveau contrat « Protection Homme Clé »

Point de vigilance n°3 [1/3]



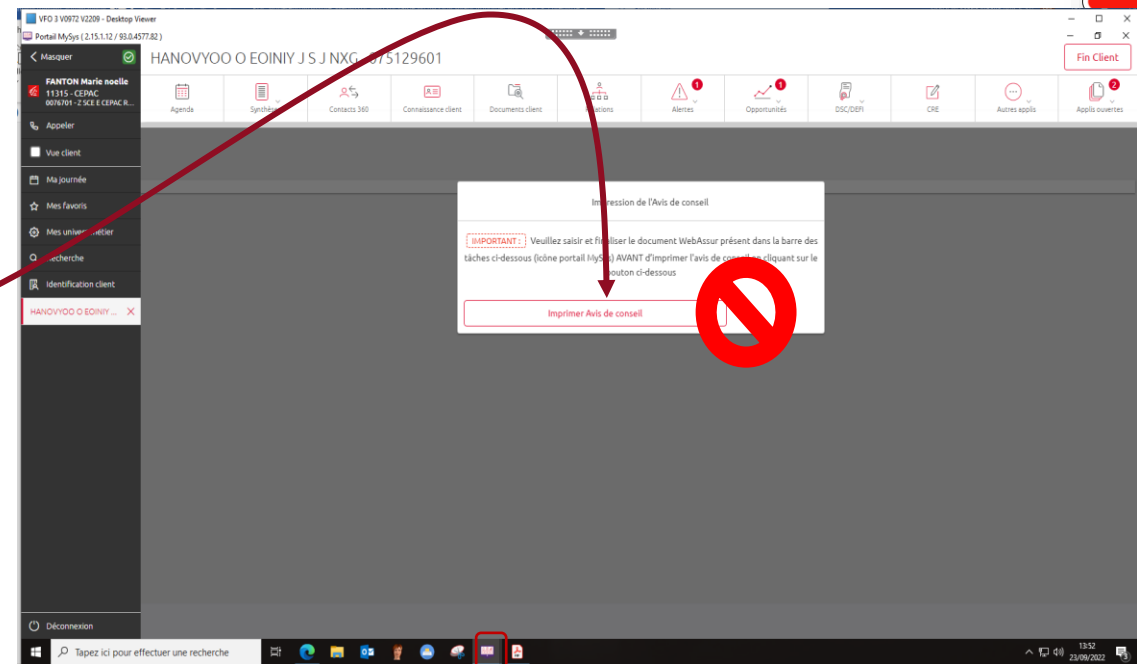
Si	Je dois
Redirection MyAssur vers <u>WebAssur</u> : apparition de l'encart de signature de l'avis de conseil et du formulaire <u>Webassur</u>	Compléter et imprimer le formulaire <u>WebAssur</u> avant l'encart d'impression de l'avis de conseil

IMPORTANT → Suite au clic sur « Redirection vers Webassur », l'ordonnancement du traitement du formulaire WEBASSUR et de l'encart d'impression de l'avis de conseil prête à confusion à 2 endroits :



- ❖ 1^{ère} incitation à laquelle il faut renoncer :
lors de la validation de la redirection vers WebAssur, l'impression de l'avis de conseil est demandé.
Ne pas cliquer sur « imprimer avis de conseil »

Sélectionner la nouvelle fenêtre, **WEBASSUR**, présente à côté de celle du Portail.



Bon à savoir - nouveau contrat « Protection Homme Clé »

Point de vigilance n°3 [2/3]

Si	Je dois
Redirection MyAssur vers WebAssur : apparition de l'encart de signature de l'avis de conseil et du formulaire Webassur	Compléter et imprimer le formulaire WebAssur avant l'encart d'impression de l'avis de conseil

IMPORTANT → Suite au clic sur « Redirection vers Webassur », l'ordonnancement du traitement du formulaire WEBASSUR et de l'encart d'impression de l'avis de conseil prête à confusion à 2 endroits :

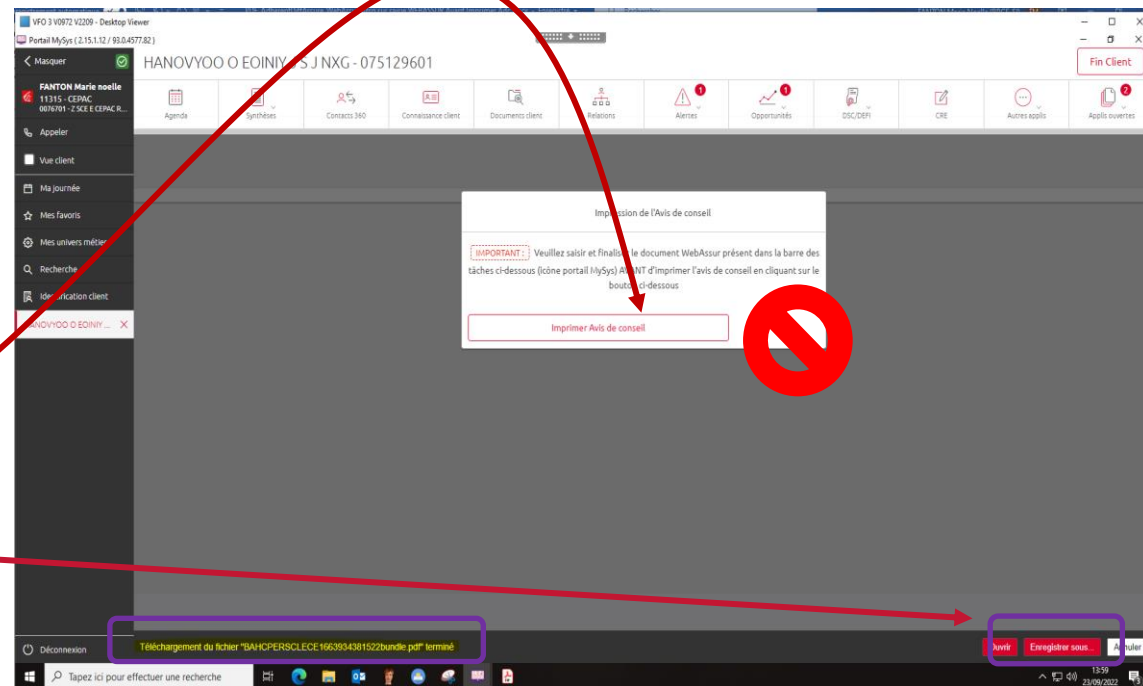
❖ 2^{de} incitation à laquelle il faut renoncer :

Après avoir cliqué sur le bouton vous permettant d'imprimer les documents relatifs au contrat en cours de souscription, un écran vous incite à nouveau à cliquer sur « imprimer Avis de conseil ». A nouveau :

Ne pas cliquer sur « imprimer avis de conseil »

Cliquer préalablement sur le bouton

Enregistrer sous...



Bon à savoir - nouveau contrat « Protection Homme Clé »

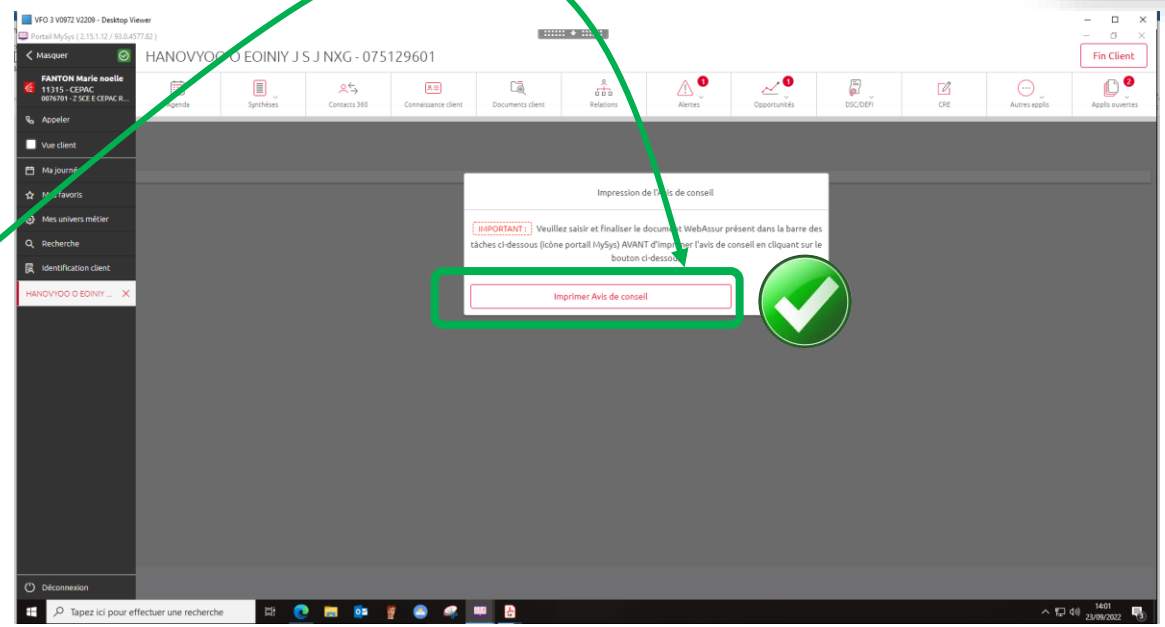
Point de vigilance n°3 [3/3]

Si	Je dois
Redirection MyAssur vers <u>WebAssur</u> : apparition de l'encart de signature de l'avis de conseil et du formulaire <u>Webassur</u>	Compléter et imprimer le formulaire <u>WebAssur</u> avant l'encart d'impression de l'avis de conseil

IMPORTANT → Suite au clic sur « Redirection vers Webassur », l'ordonnancement du traitement du formulaire WEBASSUR et de l'encart d'impression de l'avis de conseil prête à confusion à 2 endroits. Et finalement, à quel moment faut-il imprimer cet « Avis de conseil » ?



En fin de souscription via WebAssur, après avoir cliqué sur le bouton « Terminer » et que les documents issus de WebAssur auront été sauvegardés, vous pouvez alors suivre l'instruction de l'écran vous invitant à cliquer sur « Imprimer Avis de conseil »



Bon à savoir - nouveau contrat « Protection Homme Clé »

Point de vigilance n°4

Si	Je dois
Erreur localité de naissance, adresse adhérent ou date d'arrêté fiscal.	Mettre à jour Connaissance Client

une erreur sur le code INSEE associé à la localité de naissance du client



Après avoir cliqué sur Ajouter Protection Homme Clé et sélectionné le signataire, il faut modifier la localité de naissance du client dans Connaissance Client, et sélectionner, dans la liste proposée, la commune avec code INSEE valide à date

Bon à savoir - nouveau contrat « Protection Homme Clé »

Point de vigilance n°5

Si	Je dois
Absence de notification au client l'invitant à récupérer ses documents signés.	Informé le client et l'inviter à télécharger ses documents via son espace de signature

Evolution
attendue en
Dec2022

Avec cette première version, le client ne reçoit pas de notification l'invitant à récupérer les documents signés.

Pour rappel, dans le cas d'une signature électronique, 3 notifications sont envoyées au client :

- 1- Mail pour inciter le client à signer,
- 2- Mail confirmant la signature du client et l'informant qu'il recevra un dernier lien pour récupérer les documents signés.
- 3- Notification de récupération des documents signés.**

C'est ce dernier mail qui ne lui est actuellement pas envoyé.

En attendant le correctif, le client, s'il le souhaite, peut télécharger les documents, comme indiqué en fin de signature.

NB : vous pouvez également retrouver les documents du client dans le dossier de vente historisé (CT0950)



